

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

◆◆◆◆◆◆◆◆

**Réunion du Comité Syndical
Mercredi 27 mai 2026**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1194	21	11 + 1 pouvoir	0	7

**Installation des nouveaux délégués issus des EPCI
et élection du deuxième vice-président**

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni mercredi 27 mai 2026 à 15 heures à SAINT-LO, maison du département (salle Alexis de Tocqueville), en présentiel, sur convocation du 20 mai 2026.

M. Alain NAVARRET, Président du SMEL, préside la séance

Secrétaire de séance : M. Adrien LEBAILLY.

PRÉSENTS

Délégués du conseil départemental de la Manche et du Calvados (titulaires)

- M. Alain NAVARRET, conseiller départemental canton Bréhal, Président du SMEL
- M. Hervé AGNES, conseiller départemental canton de Quettreville-Sur-Sienne
- Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale canton Agon-Coutainville, 1^{ère} vice-présidente
- M. Daniel DENIS, conseiller départemental canton Val de Saire
- M. Benoît FIDELIN, conseiller départemental canton Les Pieux
- M. Cédric NOUVELOT, conseiller départemental canton de Courseulles-Sur-Mer

Délégués des EPCI titulaires :

- M. Benoit BITON, communauté de communes Coutances Mer et Bocage
- M. Pierre-Jean BLANCHET, communauté de communes Granville Terre et Mer
- M. Guy DUBOURG, communauté de communes de la Baie du Cotentin
- M. Adrien LEBAILLY, communauté de communes Granville Terre et Mer
- M. David LEGOUET, communauté d'agglomération le Cotentin

EXCUSÉS

Délégués du conseil départemental de la Manche et du Calvados :

- Mme Hedwige COLLETTE, conseillère départementale canton Créances
- M. Jacques COQUELIN, conseiller départemental canton Valognes
- M. Thierry LETOUZÉ, conseiller départemental canton Cherbourg-en-Cotentin
- M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental canton Granville

Délégués des EPCI :

- M. Arnaud CATHERINE, communauté d'agglomération le Cotentin
- M. Gilbert DOUCET, communauté d'agglomération le Cotentin (**POUVOIR à M. David LEGOUET**)
- M. Marc FEDINI, communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche
- M. Thomas HELLEUX, communauté de communes Mont-Saint-Michel – Normandie
- M. Yann LEPETIT, communauté d'agglomération le Cotentin
- M. Louis TEYSSIER, communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Installation des nouveaux délégués issus des EPCI et élection du deuxième vice-président

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du SMEL ;

Considérant les élections dans les communes des 15 et 22 mars 2026 et celles ayant suivi au sein des établissements publics de coopération intercommunale :

Vu le rapport de séance du SyMEL du 20 mai 2026 ;

Vu le vote à bulletin secret pour l'élection du deuxième vice-président du SMEL ;

Le comité syndical, sans voix contre, ni abstention, à l'unanimité des membres présents,

- **décide d'installer dans leurs fonctions les délégués titulaires et suppléants représentant les 6 EPCI littoraux, adhérents du SMEL ;**

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Communauté de communes de la Baie du Cotentin	M. DUBOURG Guy	Mme LEBARBENCHON Ghyslène
Communauté d'agglomération le Cotentin	M. LEPETIT Yann	M. LECHATREUX Jean-René
Communauté d'agglomération le Cotentin	M. CATHERINE Arnaud	M. CHAPON Christian
Communauté d'agglomération le Cotentin	M. LEGOUET David	M. LEGOUPIL Jean-Claude
Communauté d'agglomération le Cotentin	M. DOUCET Gilbert	Mme LEONARD Christine
Communauté de communes Côte Ouest Centre-Manche	M. FEDINI Marc	Mme LEDANOIS Laure
Communauté de communes Coutances Mer et Bocage	M. TEYSSIER Louis	M. CAVELLEC Didier
Communauté de communes Coutances Mer et Bocage	M. BITON Benoit	Mme PÉNOT Anne-Charlotte
Communauté de communes Granville, Terre et Mer	M. LEBAILLY Adrien	M. BOSQUET Patrick
Communauté de communes Granville, Terre et Mer	M. BLANCHET Pierre-Jean	Mme JOUIS Gaëlle
Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie	M. HELLEUX Thomas	M. ARMAND Thierry

Election du deuxième vice-président :

Considérant la candidature de Monsieur David LEGOUET, suivie du déroulement du vote à bulletin secret :

1^{er} tour de scrutin – 2^{ème} Vice-Président

Nombre de votants : 11+ 1 pouvoir
Nombre de bulletins blancs : 0
Nombre de bulletins nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés 12

A l'issue du dépouillement effectué par le secrétaire de séance, Monsieur David LEGOUET est proclamé élu, par 12 voix, deuxième vice-président du SyMEL.

**Pour extrait conforme,
Le président du SMEL,
Alain NAVARRET**



En cas de contestation de cette délibération, vous pouvez engager un recours gracieux auprès du président du Syndicat Mixte Synergie Mer Et Littoral ou formuler un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen – 3 rue Arthur Le Duc 14000 CAEN - dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr